

Rétjè

Revue de la Société Ivoirienne de Transhumanisme

ISSN : 3008-0835

ISBN : 978-2-9598101-0-7

EAN : 9782959810107

www.revue-retfe.net



**Numéro 2
décembre
2024**

INDEXATIONS



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1025614>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3008-0835>



<https://reseau-mirabel.info/revue/22096/Rete-Revue-de-la-Societe-ivoirienne-de-transhumanisme>

ÉDITORIAL

La connaissance a cessé, depuis des lustres, d'être la chasse gardée d'une élite insulaire. Universalisée et vulgarisée, elle est, à ce jour, un ensemble de données marquées du paraphe de l'intersubjectivité. Produit d'interaction et de complémentarité, un tel patrimoine se révèle l'ouvrage de chercheurs constituant un édifice, dont chaque apport disciplinaire n'est qu'une pièce de la grande mosaïque.

Mais, une science synergique, parce que relevant du suprahumain, paraît aujourd'hui gagnée par l'audace de franchir le Rubicon de la modification du génome humain. Cela, d'autant plus que semble, à présent, à portée de main la perspective de rompre avec le signe indien des maladies héréditaires.

Si la gageure ne va pas sans procès, quelle pourrait être la contribution des sciences humaines aux joutes induites du rêve d'un saut dans l'inconnu de la posthumanité ? Les problématiques générées peuvent-elles jamais s'épuiser dans le rayon d'un seul champ disciplinaire ? Comment faire l'économie d'une réflexion transversale, face à la complexité et à l'imbrication des incidences d'une entrée en posthumanité ?

La Revue Rétjè – dont la dénomination ramène à la notion de « sagesse » en abidji, une langue du sud-est ivoirien, relevant de celles dites nigéro-congolaises – a choisi de valoriser l'interdisciplinarité dans l'abord des questions de notre temps.

Nous formulons le vœu que chacune des contributions de la présente revue incite la conscience des lecteurs à penser le monde de manière ouverte, plurivoque et dialectique. C'est à ce prix que dogmatismes, fanatismes et autres écueils infantiles de la pensée se dissiperont, faisant place à la fécondité, source perpétuelle de renaissance !

Josué GUÉBO
Directeur de Publication

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Dr (MC) GUÉBO Josué Yoroba, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef : Dr AKA Pancrace, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. YAPI Ayenon Ignace, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Prof. GADEGBEKU Samuel, Professeur des Universités, Académie des sciences des arts, des cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD)

Prof. FELTZ Bernard, Professeur des Universités, Université de Louvain-La-Neuve (Belgique)

Prof. GADJI Yao Abraham, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Prof. TAKO Antoine, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Prof. KENMOGNE Emile, Professeur des Universités, Université de Yaoundé

Prof. NGUESSAN Depry Antoine, Professeur, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Prof. TANOHI Jean Gobert, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Prof. FOGOU Anatole, Professeur des Universités, Université de Maroua (Cameroun)

Dr (MC) GADOU Dakouri, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SEKA Georges Kouassi, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr (MC) YAPO Séverin, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr (MC) GAHÉ GOHOUN Cynthia, Maître de Conférences (Philosophie Morale), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr (MC) GUÉBO Josué Yoroba, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

Dr (MC) YAPO Séverin, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr (MC) GAHÉ GOHOUN Cynthia, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr (MC) GUÉBO Josué Yoroba, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr KONE Odanhan Moussa, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Contact

Site web : <https://revue-retfe.net/>

E-mail : revueretfe@gmail.com

Téléphone : +225 01 02 50 39 55/ 07 79 96 32 72

PROTOCOLE DE RÉDACTION

Les auteur.e.s sont prié.e.s de se conformer aux exigences rédactionnelles suivantes :

Titre : Titre clair et concis (entre 12 et 15 mots). Le titre centré, en gras, taille 14.

Mention de l'auteur

Après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à gauche, comportant : Prénom, NOM (en gras, sur la première ligne), Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième ligne), e-mail de l'auteur ou du premier auteur (sur la troisième ligne).

Résumé :

Un résumé en français et en anglais ou dans la langue d'étude de l'auteur. N'excédant pas 250 mots, il se limite à une brève description du problème étudié et aux principaux objectifs atteints ou à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il présente sommairement les résultats.

Mots-clés : Se limiter à 3 mots minimum et 5 mots maxi. Les mots-clés sont indiqués en français et en anglais.

NB : Le résumé est rédigé en italique, taille 11. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule. L'ensemble (titre + auteur+ résumé (français et anglais) + mots-clés) doit tenir sur une page.

Formatage:

Le texte doit être justifié en Police Garamond. Taille de police 14 pour le titre, 11 pour les résumés et la bibliographie et 12 pour le corps du texte. Interligne : 1, 5. Marges : haut 2 cm, bas 2 cm, gauche 2 cm, droite 2 cm.

Le texte doit être compris entre **8 et 18 pages maximum**. Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

Titres et articulations du texte :

Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont justifiés ; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple : 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Notes et citations :

Les citations de moins de quatre lignes sont présentées entre guillemets dans le texte. Lorsque la citation est supérieure ou égale à quatre lignes, il faut aller à la ligne pour l'insérer (interligne 1) en retrait de 1 cm à gauche et à droite, taille : 11.

Les citations dans une langue autre que celle de l'écriture sont traduites et directement intégrées au texte.

Les mots étrangers sont mis en italique. Le nom de l'auteur et les pages de l'ouvrage de la citation, doivent être précisés à la suite. Exemple : (Cékoré, 2003 : 10) ou pour Cékoré (2003 : 10). Les parties supprimées d'une citation ainsi que toute intervention dans une citation sont indiquées par des crochets droits [...].

NB : Les notes de bas de page sont à éviter.

Tableaux, schémas, figures :

Ils sont à numéroter et doivent comporter un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

Présentation des références bibliographiques :

Dans le texte :

Les références des citations apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et l'année de parution ainsi que les pages. Exemple : (Akakpo, 2010 : 15). Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 2, la mention **et al.** en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c, ...).

A la fin du texte : Elle reprend tous les livres et articles qui ont été cités effectivement dans le texte.

Pour un article : le Nom de l'auteur et son prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, le nom de la Revue en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

Exemple : LAMOUREUX Sophie (2001), « La codification ou la démocratisation du droit », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 48, 801-824

Pour les ouvrages : on note le Nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et la maison d'édition.

Exemple : GUEBO Josué (2020), *Réflexions sur le transhumanisme. L'intersubjectivité et l'écosophie*, Paris, L'Harmattan.

Pour les extraits d'ouvrages : le Nom de l'auteur et le prénom, suivi de l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

Pour les thèses ou mémoires : NOM, Prénom (s) de l'auteur Année de publication. Zone titre. Thèse de doctorat, Ville, Université.

Exemple : KONE Odanhan Moussa (2022), *Les enjeux géopolitiques et géoéconomiques internationaux du conflit du Sahara-Occidental*, Thèse de doctorat, Bouaké, Université Alassane Ouattara.

Pour les actes de colloques : les références sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages.

Pour les papiers disponibles sur l'Internet : le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

Exemple : SEVESTRE Marc (2022), « Intelligence Artificielle : Démiurge ou Démon ? »
<https://www.linkedin.com/pulse/intelligence-artificielle-d%C3%A9miurge-ou-d%C3%A9mon-marcsevestre/?originalSubdomain=fr> consulté le 25 mars 2021.

SOMMAIRE N°2

Anglais

1. **Sènakpon Adelphe Fortuné AZON, Komi BEGEDOU, Komla M. AVONO** : The poetics of loss and loneliness in kai harris's what the fireflies knew.....10 à 24

Anthropologie

2. **Lamane MBAYE** : Tambours et rythmes de tambours dans la littérature orale sénégalaise : essai de drumologie.....25 à 35

Communication

3. **Thadée Balouhib Somda KPANYAWNE** : Cartographie numérique sans bio-art ni savoir-faire : signe éco-techno-symbolique invitant à la coenonciation.....36 à 46

Histoire

4. **Hassane HAMADOU**: Le conseil de l'entente : initiative d'intégration sous régionale ou instrument de géopolitique néocoloniale?.....47 à 58

Lettres Modernes

5. **Dovi YELOU, Afi Alihossi Ahoefa KANSIWER** : Étude comparative des présentatifs de l'ajagbe et de l'ewegbe : une analyse morphosyntaxique.....59 à 76

6. **Mohamed YANOUGÉ, Oumar SK DEMBELE** : La réécriture de medee au service du métissage culturel dans medee Kali de Laurent Gaude.....77 à 91

7. **Jeannette Yolande MBONDZI, Féline Thérèse OGANDZA MOUGUISSI** : Le tolibangando décrypte : les clés d'un parler stratégique et unificateur pour se faire entendre.....92 à 105

8. **Vinyikê Dzodzi SOKPOH** : Analyse psycholinguistique du discours d'Eddy-Malou106 à 121

Géographie

9. **Laurent Abé ABÉ, Christophe Kouamé N'GUESSAN** : La hausse du cout du transport routier de marchandises en côte d'Ivoire : incidence sur le pouvoir d'achat des populations de 1990 à 2020.....122 à 135

10. **Makpondéou MAKPONSE** : Patrimoine foncier et aménagement routier durable dans la commune de Savalou au Benin.....136 à 155

Psychologie

11. **Arnauld DABIE** : Perception du nouvel outil informatique de travail et résistance à l'innovation technologique chez des salariés d'entreprises privées d'Abidjan.....156 à 168

Sciences de l'éducation

12. **Noukpo Saturnin HOUEHA, Léandre ASSOGBA, Lydie M. M. ZANNOU, Coovi Cyriaque AHODEKON** : Perceptions des acteurs du système éducatif béninois de la pédagogie des grands groupes dans l'enseignement des pct au secondaire.....**169 à 182**

Sociologie

13. **Anouman Yao Thibault OUSSOU, Kouamé Fulgence N'GORAN** : Implications socio-économiques de la compétition sportive (CAN 2023) dans la ville de Bouaké.....**183 à 197**

14. **Fatoumata FOFANA** : Dynamiques et déterminants des violences conjugales à l'encontre des femmes à Bamako.....**198 à 215**

15. **Inna Gabrielle MAYILA Épouse GAWANDJI OLOUNDIGOLO** : Bio-économie et identités individuelles: mutations silencieuses dans la gestion budgétaire des familles ouvrières gabonaises.....**216 à 226**

16. **Kossia Annick Patricia BOA, Adouobo Christophe N'DOLY** : Autonomisation des femmes cacao-cultrices par l'approche "avec" au sein des coopératives dans l'ex-boucle du cacao ivoirien.....**227 à 239**

17. **Rébeka épouse Agnimou KAKOU**: Modèle co-construit de gestion des conflits agriculteurs-éleveurs en milieu rural à Bobi, cote d'ivoire.....**240 à 253**

MODÈLE CO-CONSTRUIT DE GESTION DES CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS EN MILIEU RURAL A BOBI, CÔTE D'IVOIRE

KAKOU Rébéka épse Agnimou
Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
E-mail : rebeka.kakou@gmail.com

Résumé

En Côte d'Ivoire, les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont fréquents, surtout dans les zones rurales où la concurrence pour les terres et les ressources naturelles est intense. Pour y remédier, l'État ivoirien, en collaboration avec des structures privées, a mis en place divers mécanismes de gestion des conflits, tels que des comités, des directions ministérielles spécifiques et des révisions législatives des textes agropastoraux. Cependant, ces initiatives n'ont pas suffi à réduire les tensions, qui continuent d'augmenter et de s'étendre à de nouvelles régions. À l'inverse, la localité de Bobi, dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire, illustre un modèle innovant de gestion des conflits. Cette étude explore ce modèle, en se basant sur les principes de la théorie de la communication sociale (Tanoh, 2022:45), et analyse son influence sur la cohabitation pacifique entre agriculteurs et éleveurs, en mettant en avant des solutions endogènes provenant des mécanismes de régulation sociale déjà en place. L'analyse se concentre sur la commune de Bobi, à travers une approche qualitative et des entretiens avec divers acteurs locaux. Les résultats révèlent différents modèles de gestion des conflits et montrent comment l'implication des acteurs locaux contribue à la régulation des tensions. L'étude évalue aussi l'impact de ces modèles sur les relations sociales, soulignant l'importance de la communication sociale dans la création de solutions durables aux tensions agropastorales.

Mots clés : Cohabitations pacifiques, Conflits agropastoraux, Communication sociale, Côte d'Ivoire.

A Co-Constructed Model for Managing Farmer-Herder Conflicts in Rural Bobi, Côte d'Ivoire

Abstract

In Côte d'Ivoire, conflicts between farmers and herders are frequent, especially in rural areas where competition for land and natural resources is intense. To remedy this, the Ivorian State, in collaboration with private structures, has put in place various conflict management mechanisms, such as committees, specific ministerial directorates and legislative revisions of agropastoral texts. However, these initiatives have not been enough to reduce tensions, which continue to increase and spread to new regions. Conversely, the locality of Bobi, in the north-west of Côte d'Ivoire, illustrates an innovative model of conflict management. This study explores this model, based on the principles of social communication theory (Tanoh, 2022:45), and analyzes its influence on peaceful cohabitation between farmers and breeders, by highlighting endogenous solutions coming from mechanisms social regulation already in place. The analysis focuses on the commune of Bobi, through a qualitative approach and interviews with various local actors. The results reveal different models of conflict management and show how the involvement of local actors contributes to the regulation of tensions. The study also assesses the impact of these models on social relations, highlighting the importance of social communication in creating sustainable solutions to agropastoral tensions.

Keywords: Peaceful coexistence, Agropastoral conflicts, Social communication, Côte d'Ivoire.

Introduction

La gestion des conflits entre agriculteurs-éleveurs constitue une problématique persistante dans les zones rurales, où la concurrence pour les ressources naturelles, telles que les terres, l'eau et les pâturages, génère des tensions considérables (Ladji et al., 2002a :877). Pour résoudre ces conflits, l'État de Côte d'Ivoire a mis en place divers mécanismes de gestion. Cela inclut la création d'institutions dédiées à la prévention et à la gestion de ces tensions, soutenues par des décrets, des textes législatifs agropastoraux et la mise en œuvre de projets sociaux. Parmi les initiatives prises, on note la création du Comité national ainsi que des comités régionaux de transhumance, établis par le décret n°2021-797 du 8 décembre 2021. Par ailleurs, une direction a été instaurée au ministère de l'Agriculture pour gérer l'indemnisation des préjudices subis par les animaux d'élevage. Un autre décret prévoit également la création de commissions chargées du règlement des conflits à l'échelle villageoise, sous-préfectorale et départementale. De plus, plusieurs projets sociaux ont été lancés, tels que la délimitation de couloirs pastoraux, la construction d'infrastructures de pâturage, de points d'eau et de marchés à bétail (Mont Horeb, 2024 : 50). Or malgré les efforts considérables déployés par l'État de Côte d'Ivoire à travers des mécanismes institutionnels, législatifs et des projets sociaux pour gérer les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs, ces tensions persistent et se sont même intensifiées dans certaines régions rurales.

De nombreux incidents sont constatés, où les frictions entre ces deux groupes s'intensifient, parfois déclenchant des affrontements violents et mortels (Yala, 2023 :1). Le département de Bouna a été le théâtre de violents conflits entre agriculteurs et éleveurs (Bamba et al, 2022 : 878) aboutissant à l'expulsion des éleveurs de la région en mars 2016 (Oleh, 2016 : 68). De même, dans la région du Béré, les affrontements fréquents contribuent à fragiliser la cohésion sociale (Kakou 2023a : 112). Cette problématique persiste également dans les villages de la région du Bélier, où des tensions récurrentes mènent parfois à des déplacements forcés et même à des actes meurtriers (Kakou 2023b : 112). L'inefficacité de ces mécanismes a également contribué à une généralisation des conflits à travers le pays, renforçant les sentiments de méfiance et de division entre les populations rurales. Cela a non seulement conduit à une aggravation des affrontements entre agriculteurs, éleveurs, et communautés mais a également favorisé l'expansion des conflits vers de nouvelles zones, comme l'indique le rapport diagnostique du Mont Horeb publié en 2023.

Cependant, ce constat sur les dispositifs de gestion des conflits contraste avec la situation à Bobi, une localité située dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire, où un modèle co-construit de gestion des conflits a permis une réduction notable des tensions entre agriculteurs et éleveurs. Ce modèle repose sur une approche de communication sociale qui privilégie l'engagement participatif. Cela révèle une

compréhension des dynamiques de communication entre agriculteurs et éleveurs, éléments centraux dans l'approche de la théorie de la communication sociale (Tanoh , 2022 :45).

Et soulève des interrogations sur les pratiques de communication à adopter pour parvenir à une gestion durable des différends entre agriculteurs et éleveurs, et pour renforcer la cohésion sociale dans les zones rurales de la Côte d'Ivoire. Cette théorie peut être appliquée à divers contextes, tels que la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les sociétés rurales, y compris les relations interethniques ou encore la création de liens sociaux et le développement durable. En analysant la communication à travers le prisme des interactions sociales et en tenant compte des différents niveaux de la société (individus, groupes, institutions), la théorie de Tanoh permet de comprendre comment une approche innovante et participative peut résoudre les défis sociaux, notamment dans les zones rurales marqués par des conflits récurrents.

La question centrale de cette étude est donc, pourquoi les dispositifs actuels de gestion des conflits n'ont-ils pas réussi à apaiser durablement les relations entre agriculteurs et éleveurs ? Comment la communication sociale, telle que définie par Tanoh, peut-elle constituer une approche efficace pour résoudre ces tensions et promouvoir une gestion plus inclusive et durable des conflits en milieu rural ivoirien ? Cette problématique soulève les enjeux de la gestion des conflits à travers la communication, mettant en question l'efficacité des mécanismes institutionnels en place et explorant le rôle central du dialogue, de la confiance et de la participation communautaire dans la résolution des tensions sociales. Cette étude vise à comprendre le modèle de gestion des conflits instauré à Bobi, en s'appuyant sur la théorie de la communication sociale (Tanoh, 2022 : 45), pour répondre aux défis spécifiques de la gestion des conflits en milieu rural.

Méthodologie

➤ **Présentation générale de la zone agropastorale de la sous-préfecture de Bobi**

La sous-préfecture de Bobi fait partie du département de Séguéla situé au nord-ouest de la Côte d'Ivoire. Elle compte quatre villages dont Bobi, Dafana, Nieou, Sangana. L'économie de la région est principalement agricole. La production de café-cacao est, en 2014, de 6,8 millions de tonnes annuelles, celle de l'anacarde, de 16,4 millions de tonnes. L'élevage occupe une place importante dans l'économie de la région. En 2014, on y comptait 50 000 têtes de bétail, 342 000 de volaille, 53 000 ovins et 14 000 caprins (Rapport monographique de Bobi, 2015).

➤ **Techniques de collecte et analyse des données**

Cette recherche se veut qualitative et adopte de ce fait, les outils, les techniques et méthodes d'analyse des données (N'da, 2015 :124). Les techniques de collecte utilisées reposent sur une revue documentaire, des enquêtes de terrain et l'observation.

La collecte de données a été réalisée dans quatre villages de la sous-préfecture de Bobi. La sélection de ces villages s'est opérée en collaboration avec les autorités préfectorales et en raison de leur accessibilité, tant au niveau géographique qu'au niveau de la disponibilité des acteurs locaux pour participer à l'étude au moment de notre visite. L'engagement des communautés locales est essentiel pour la qualité des données collectées.

Au niveau de la revue documentaire, la collecte des données s'est faite par la consultation de rapports de recherche sur le phénomène, documents et stratégie en matière d'agriculture et d'élevage en Côte d'Ivoire, des documents administratifs (décrets et arrêtés ministériels), des ouvrages et articles en lien avec le pastoralisme d'autres pays. L'observation (Jean, 2011 :34) à consister à être partie intégrante dans la gestion des conflits lors des réunions pendant la phase de collecte des données. En ce qui concerne les entretiens, ils ont pris la forme d'entretiens semi-directifs individuels ou collectifs, guidés par des questions spécifiques.

Ces entretiens ont été menés avec les responsables préfectoraux et sous-préfectoraux, ainsi qu'avec les représentants des Ministères de l'Agriculture (MEMINADER) et des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) par l'échantillonnage typique. Des séances de focus groups ont été organisées dans chaque village des sous-préfectures. Ce sont le chef de canton et sa notabilité, un représentant de groupements d'éleveurs, un représentant des agriculteurs, deux Chefs Religieux, un responsable de l'association de jeunesse, une responsable des femmes, un représentant du Comité Villageois de Gestion du Foncier Rural et deux entrepreneurs diamantaires ou deux responsables de sociétés coopératives. Cependant, le nombre de participants à chaque focus group n'a pas dépassé douze (12) personnes. L'échantillonnage sur place a été privilégié qui a consisté à interroger les acteurs lors de groupes de discussion dans les villages, au moment de notre visite, et qui ont accepté de participer à l'enquête. Le traitement des données qualitatives a consisté en la transcription des fichiers audio et la saisie des données sur Microsoft Word. Ces transcriptions ont, par la suite, fait l'objet d'une analyse de contenu (N'da, 2015 :34).

2- Résultats

Plusieurs approches ou méthodes différentes sont mises en œuvre pour traiter et résoudre les conflits ou les différends entre agriculteurs et éleveurs. Diversité de modèles adoptées pour résoudre les différends, la régulation formelle, reposant sur des règles institutionnalisées et légales (Reynaud, 2003 : 104) et la régulation informelle, découlant des normes sociales, des coutumes et des valeurs partagées au sein des espaces sociaux.

➤ Bobi : un regard historique sur les conflits agriculteurs-éleveurs

Les tensions et les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs dans la région de Bobi sont principalement liés à l'accès aux ressources naturelles comme la terre et l'eau. Ces conflits ont perturbé la stabilité de la zone, affectant gravement la vie et les moyens de subsistance des communautés concernées. Les chefs des villages de Bobi, Dafana, Nieou, et Sangana ont exprimé leur inquiétude face à la fréquence de ces conflits en adressant une lettre dans laquelle ils demandent l'interdiction de la présence des éleveurs sur leurs territoires. Cette décision reflète l'escalade des tensions entre ces deux groupes pour la gestion et l'exploitation des ressources naturelles dans un environnement de plus en plus tendu. « *Les palabres sont trop ici...entre les agriculteurs et les éleveurs et la vie de nos populations. Pour cela, nous avons pris la décision de faire partir tous les éleveurs de nos terres pour avoir la paix, la tranquillité et garantir la sécurité de nos habitants*».

L'arrivée du sous-préfet de Bobi en 2014 a accentué la prise de conscience de cette situation, car il a été confronté à un nombre quotidien de conflits entre agriculteurs et éleveurs. Le tableau 1 présente des données concrètes sur la résolution des conflits en 2014, fournissant une image précise de l'ampleur de ces tensions. Les autorités locales, représentées par le sous-préfet, sont confrontées à une situation difficile où les conflits ne sont résolus qu'à un rythme extrêmement lent, avec seulement un conflit réglé par semaine.

Tableau 1, Résolution de conflit en 2014 par le sous-préfet

Désignation	Quantité/semaine
Plaintes	60/semaine
Nombre de conflits	80/semaine
Dégâts animaux	10/semaine
Dégâts plantations	24/semaine
Nombre de conflits réglés	1/semaine

Source, données de l'étude, 2014

L'analyse de ce tableau permet de dresser un état des lieux des problèmes rencontrés dans la zone concernée, notamment en matière de conflits, de dégâts et de résolutions. Les données indiquent une situation de tension et d'instabilité importante dans la zone, marquée par un nombre élevé de conflits, de plaintes et de dégâts matériels (animaux et plantations). Cependant, la faible résolution des conflits par rapport à leur fréquence montre des lacunes dans les mécanismes de gestion des conflits et de médiation. « *Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont fréquents ici. Tous les jours, les récoltes sont endommagées par les animaux. Il faut que monsieur le préfet trouvent solutions, sinon...*—Agriculteur de Niéou »

Des moments particuliers ont permis de mieux comprendre les véritables enjeux des conflits entre agriculteurs, éleveurs et les populations des villages concernés. En effet, au-delà des simples différends liés à l'accès aux ressources naturelles, ces conflits sont souvent alimentés par des facteurs plus profonds

et complexes. Pour y faire face, une mobilisation interne a été mise en place, avec l'organisation de réunions destinées à aborder de manière approfondie les problématiques spécifiques à cette localité.

« *Les réunions organisées ont vraiment permis de montrer vraiment les raisons profondes des conflits entre nous dans le village*— Chef de village de Bobi ». L'importance de comprendre les causes sous-jacentes des tensions, qu'elles soient socio-économiques, culturelles ou historiques, pour parvenir à une résolution pacifique et durable des conflits.

2.1. Modèles de gestion des conflits dans la régulation des tensions entre agriculteurs et éleveurs

En Côte d'Ivoire dans la régulation formelle lorsque des différends surgissent entre agriculteurs et éleveurs, des textes législatifs et réglementaires définissent les procédures de gestion des conflits. C'est le cas du Décret n°2023-1007 du 20 décembre 2023, qui traite spécifiquement du règlement des différends entre ces deux groupes d'acteurs. Ce modèle classique de gestion des conflits repose généralement sur des pratiques et des mécanismes institutionnels établis par le gouvernement. Ces pratiques sont souvent basées sur des lois, des règlements et des politiques qui définissent les droits et les responsabilités des agriculteurs et des éleveurs, ainsi que les procédures à suivre en cas de conflits. Ce texte favorise la résolution amiable de tout conflit découlant de dommages matériels liés aux activités agropastorales. À cet effet, il établit trois niveaux de résolution des conflits : Tout d'abord, il encourage la résolution à l'amiable au niveau local par le biais de la Commission Villageoise de Règlement à l'Amiable (CVRA). Si le différend persiste, il peut être porté devant la Commission Sous-préfectorale, qui opère à un niveau administratif plus élevé. Enfin, si aucune solution n'est trouvée à ces deux niveaux, le conflit peut être soumis à la Commission Préfectorale de Recours et d'Arbitrage (CPRA) pour une médiation plus formelle. Si le problème demeure non résolu, il peut alors être porté devant l'autorité judiciaire (Oleh, 2016 : 68).

Ensuite, le modèle subséquent repose sur des pratiques endogènes, lesquelles se fondent généralement sur les traditions, les coutumes et les normes sociales établies au sein de la communauté. Elles peuvent impliquer des méthodes de médiation traditionnelles, des réunions communautaires ou des conseils d'anciens, où les membres de la communauté se rassemblent pour discuter des conflits et rechercher des solutions mutuellement acceptables. C'est pourquoi certaines pratiques endogènes, c'est-à-dire développées à l'intérieur de la communauté elle-même, peuvent compléter ou même remplacer les mécanismes étatiques de gestion des conflits.

C'est du moins ce que relevé plusieurs auteurs dans différentes études :

- ✓ Des mécanismes qui sont connectés au Roi ou à des chefs de villages selon une étude de Kam (2016)

- ✓ Instauration de sanctions sociales en cas de mobilisation des instances de régulation étatiques dans les villages de la sous-préfecture à M'bato (Ekian, 2021).
- ✓ Implication d'acteurs comme leader dans la médiation pour la résolution des conflits dans les régions de l'ouest de la Côte d'Ivoire (Lida, 2022).
- ✓ Pratique du "Yaki" dans les villages basés sur les traditions locales, les acteurs en conflit essaient de le résoudre par consensus par la triade agriculteurs, éleveurs et le tuteur dans le district de Yamoussoukro, (Kakou, 2023).

La diversité des modèles de résolution des différends reflète une pluralité d'approches influencées par les dynamiques de communication entre agriculteurs et éleveurs. En suivant la théorie de la communication sociale cela semble paraître que ce modèle prend en compte les besoins, les intérêts et les préoccupations des différents acteurs étant alimentée par des canaux de communication spécifiques.

➤ **Modèle inédit de gestion de l'expérience de Bobi**

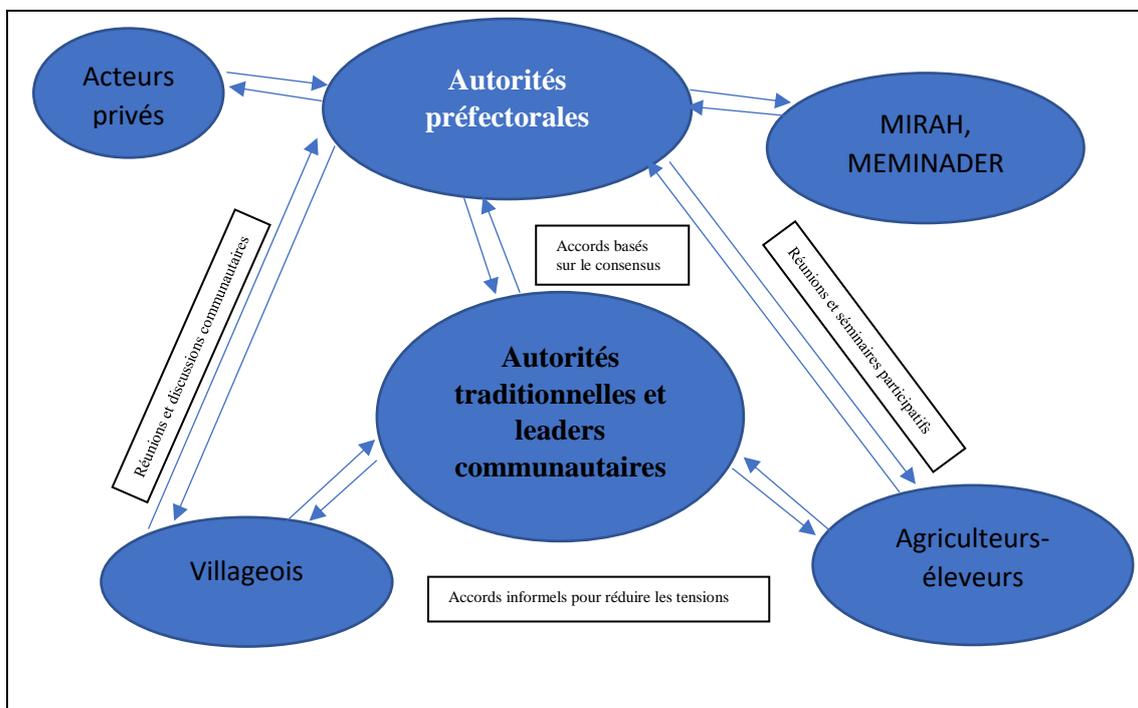
Le modèle de gestion de l'expérience de Bobi est une approche qui tire son inspiration d'un acteur étatique (le sous-préfet), mais qui a été récupérée par les villageois pour être mise en œuvre selon leurs propres besoins et modes de fonctionnement en se basant sur la théorie de la communication. Dans ce modèle la communication entre les villageois et l'autorité sous-préfectoral a été essentielle car elle repose sur des échanges directs, souvent informels, qui favorisent une compréhension des besoins, des attentes et des préoccupations des différentes parties. Les messages sont transmis de manière directe lorsque les individus se connaissent et partagent des contextes similaires.

Les réunions et discussions communautaires, telles que celles organisées dans les villages de Bobi, sont des exemples typiques de communication de groupe car cela a favorisé la discussion collective, la prise de décision partagée et l'établissement de consensus. En impliquant activement tous les groupes (agriculteurs, éleveurs, autorités), les participants ont dialogué ouvertement, exprimé leurs préoccupations et co-construire des solutions adaptées à leurs réalités locales. Ensuite ce modèle met l'accent sur la participation active des membres de chaque communauté dans les villages, où chacun est invité à contribuer à la discussion et à la résolution des problèmes. La communication participative encourage les échanges bidirectionnels, où les autorités ne sont pas simplement des émetteurs d'informations mais aussi des récepteurs des besoins et des avis des villageois. Cela renforce la légitimité des solutions proposées et assure qu'elles sont adaptées aux besoins réels des acteurs locaux. Le rôle du sous-préfet dans cette dynamique montre comment le pouvoir et l'autorité sont véhiculés par la communication. Le sous-préfet, en tant qu'acteur étatique, initie une structure de communication qui guide les interactions, mais les villageois se sont appropriés et réinterprétés cette structure pour l'adapter à leurs propres besoins. « *Le*

sous-préfet nous a mis ensemble, mais c'est en le discutant entre nous, villageois, que nous avons pu trouver des choses qu'il corresponde à notre manière de faire, cela nous a permis gérer les problèmes du village— Chef de village de Bobi ».

Cette approche ne se limite pas à la simple communication verbale ; elle englobe également la transmission d'informations tout en établissant une relation de partage, prenant en compte à la fois le comportement et la position sociale des individus. Cette dynamique correspond à la théorie de la communication sociale, qui considère comme un processus interactif où les individus échangent des informations et des significations en fonction de leurs contextes sociaux et culturels. Dans cette perspective, collecter des informations permet de mieux comprendre l'autre, tout en proposant un échange adapté à ses attentes et à sa position. De plus, la manière dont les arguments sont organisés de manière logique et l'utilisation de mots soigneusement choisis permettent non seulement de convaincre, à travers des symboles d'interprétation dans le cadre social.

Figure 1 : Modèles inédit de résolution de conflit avec les parties prenantes dans la sous-préfecture de Bobi



Source, données de l'étude

Cela relève de la théorie de la communication sociale, qui explore la manière dont les structures sociales, les normes culturelles et les rapports de pouvoir influencent les échanges d'informations. Enfin ce processus implique un jeu dans laquelle les règles et les pratiques ne sont pas formalisées mais sont partagées par consensus. La confiance, le respect des coutumes et l'engagement collectif sont des aspects essentiels de cette communication (entre récepteur et émetteur).

2.2. Mécanismes de régulation sociale pour la résolution des conflits pour une coexistence sociale dans la sous-préfecture de Bobi

Pour résoudre le conflit entre agriculteurs et éleveurs dans la sous-préfecture de Bobi, plusieurs étapes ont été mises en place afin de mieux comprendre les dynamiques et les parties prenantes impliquées. L'accent a été mis sur les initiatives locales favorisant la collaboration entre les différents groupes, avec des stratégies adaptées aux spécificités de la région. Cette approche repose sur une participation sociale active, encourageant la responsabilité citoyenne et la reconstruction des liens sociaux (Maryse, 2014 : 9). Plusieurs étapes ont ainsi été suivies pour résoudre ces conflits, en privilégiant la communication, la collaboration et l'implication des communautés locales.

L'importance de la participation sociale dans la résolution des conflits s'inspire des théories d'Émile Durkheim, qui soulignait que la société fonctionne grâce à des règles et des pratiques partagées, assurant ainsi la cohésion sociale. Dans ce cadre, la participation des différents groupes dans la gestion des conflits permet de renforcer cette cohésion. Durkheim considérait la solidarité sociale comme un élément fondamental pour la stabilité des sociétés. Ainsi, la participation sociale dans la résolution des conflits est perçue comme un moyen de restaurer cette solidarité, en rétablissant un consensus et en favorisant un dialogue constructif entre les parties en conflit.

Une implication des communautés locales dans cette stratégie de résolution ou chaque individu ou groupe doit pouvoir participer activement à la détermination des règles qui affectent sa vie. Les communautés de la sous-préfecture de Bobi ont été incluses dans un processus de dialogue qui leur permet de faire entendre leurs préoccupations et de participer activement aux décisions qui les concernent. Cela participe à la création d'un espace démocratique où les acteurs locaux ont un pouvoir sur les décisions qui affectent leur environnement social et économique. Le modèle de développement participatif adopté ici fait écho sur l'importance des échanges discursifs et du dialogue pour parvenir à une décision consensuelle. Dans ce cas, les agriculteurs, les éleveurs, et les autres acteurs locaux échangent leurs points de vue, discutent des solutions possibles, et parviennent à un consensus pour résoudre leurs différends.

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont aussi le produit de constructions sociales spécifiques. La résolution de ce conflit passe par une redistribution des "champs", c'est-à-dire par la mise en place d'un nouveau partage des ressources et des droits, qui permette aux deux groupes de coexister et de trouver une forme d'équilibre. « *Avant, on se disputait souvent entre agriculteurs et éleveurs à cause de tout, avec les réunions beaucoup beaucoup là on a pu discuter entre nous et maintenant et on se respecte* ». Ces initiatives ont vraiment aidé à apaiser les tensions et à améliorer notre vie commune. Dans le cas de Bobi, les initiatives locales pour résoudre les conflits, comme l'organisation de séminaires ou la mise en place de médiateurs

locaux, visent justement à redéfinir les rapports de pouvoir entre agriculteurs et éleveurs, en négociant l'accès à la terre et aux pâturages de manière plus équitable.

Un aspect clé de la théorie de la communication les liens sociaux sont basés sur des relations directes, solidaires et sur des intérêts. Un effort pour revenir à une forme de cohésion sociale communautaire, dans laquelle les acteurs locaux ont été invités à partager leurs expériences, leurs problèmes et leurs solutions (Texier, 2002 :115). Les réunions et les séminaires organisés entre agriculteurs et éleveurs permettent la création de nouveaux liens sociaux entre des individus qui, autrement, n'auraient pas l'occasion d'interagir, ce qui permet la construction d'un consensus et d'une coopération à long terme.

Enfin, l'approche participative et l'inclusion des différentes parties prenantes contribuent à une stabilité sociale renforcée, un aspect important de Max Weber (1922), qui souligne l'importance de la légitimité dans les relations sociales. Lorsque les acteurs se sentent impliqués dans la prise de décision, leur adhésion au processus et à ses résultats est plus forte. Dans le cas de Bobi, l'inclusion des communautés dans les discussions et les décisions concernant les conflits entre éleveurs et agriculteurs permet de renforcer la légitimité des solutions trouvées, assurant ainsi une plus grande stabilité sociale et une résolution des conflits sur le long terme.

L'implication de ces différentes parties prenantes a permis d'initier un processus de consultation et de collaboration pour résoudre les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la sous-préfecture. Chaque acteur a joué un rôle spécifique, contribuant à la compréhension mutuelle des préoccupations de chacun et à l'identification des solutions adaptées aux besoins locaux.

2.3. Impacts de l'application du modèle de gestion des conflits sur la cohabitation sociale entre agriculteurs et éleveurs à Bobi

L'application du modèle de résolution des conflits à conduire à une diminution des tensions et des affrontements entre agriculteurs et éleveurs. Avant même d'arriver à la commission villageoise, un règlement par consensus est fait d'abord établi entre les protagonistes, « *Quand, l'éleveur est informé par un dégât par ces bœufs, c'est lui qui va vers le propriétaire de la plantation pour dire que ab j'ai détruit pardonne-moi, c'est le bouvier qui a fait, il veut nous créer des problèmes, ils discutent et puis ils trouvent un terrain d'entente. Et puis il paye--* Selon le chef du village de Dafana ». C'est donc au niveau des communautés villageoises que les conflits sont le plus souvent réglé grâce à des accords informels. Les pratiques de recensement des éleveurs de la circonscription administrative de Bobi a permis d'identifier 107 éleveurs détenant au total 5 000 têtes de bétail. Ensuite le partage des ressources naturelles (les pâturages et les points d'eau) sont régies par

des accords sur la définition des périodes où les éleveurs peuvent faire paître leurs animaux près des cultures, avec des règles de respect mutuel concernant la gestion des terres agricoles et des troupeaux. Et enfin la mise en place de fourrières des animaux surpris dans les champs ou dans le village. Chaque village a mis en place une brigade de surveillance pour réguler les comportements et garantir le respect des accords, avec des comités de vigilance locaux. Une participation financière par des acteurs privés (diamantaires) pour la construction d'infrastructures, construction d'un collège et d'un centre de santé, repose sur une contribution collective de 25 francs CFA par kilogramme de produit agricole vendu. « *C'est la participation de chacun et je suis fier de ça, chanceux de la forte implication de la population dans le développement de la circonscription* », a fait savoir l'autorité, lors de l'enquête.

Avec le soutien des habitants, plusieurs projets ont été réalisés dans les villages de Tawama, Petit Mankono, Togodo et Kodogo, incluant des dons de matériel comme des motoculteurs, des batteuses et des semences. Une unité de transformation du manioc a également été établie, ainsi que des semences pour cultiver le riz sur 500 hectares. Des journées d'excellence sont organisées par les autorités préfectorales pour encourager les acteurs impliqués dans l'apaisement des tensions et la résolution des conflits et récompenses des meilleurs éleveurs qui ont suivi les différents codes informels.

Discussion

L'étude de cas dans la sous-préfecture de Bobi, en Côte d'Ivoire, examine les conclusions sur les dynamiques de conflit entre agriculteurs et éleveurs, en s'appuyant sur des contributions antérieures (Bamba et al, 2022 p., Komi, 2018 p.; Boubacar, 2011p.; Gaye, 2017 p; Kakou 2023 p; Romdhani , 2021p.). Elle vise à comprendre le modèle de gestion des conflits à Bobi, qui a réussi à atténuer les tensions alors que d'autres régions échouent à contenir l'escalade des conflits. Les résultats identifient différents modèles de gestion utilisés pour réguler ces tensions et montrent les mécanismes de régulation sociale favorisant une coexistence harmonieuse. L'étude évalue également l'impact de ces modèles sur les relations sociales entre agriculteurs et éleveurs dans la région.

Les travaux antérieurs (Bamba et al., 2022; Komi, 2018; Boubacar, 2011) ont largement exploré les facteurs qui contribuent à l'escalade des tensions entre agriculteurs et éleveurs dans les zones rurales. La théorie de la communication sociale se révèle être une ressource pour renforcer la régulation sociale, en engageant directement les acteurs locaux dans la définition et l'application des normes et des pratiques (Gaye, 2017 :35). L'étude de Bobi montre que les efforts de gestion des conflits, axés sur la communication et la participation communautaire, ont été déterminants pour atténuer ces tensions. En effet, l'un des résultats clés de cette étude est l'identification de divers modèles de gestion des conflits, adaptés spécifiquement au contexte local. Komi (2018) note que les approches de gestion doivent être

contextuelles pour être efficaces. Dans notre étude, les modèles adoptés se distinguent par leur capacité à intégrer des mécanismes formels et informels, favorisant ainsi la régulation sociale. Les résultats montrent que ces modèles non seulement favorisent la résolution des conflits, mais renforcent également la cohésion sociale au sein de la communauté.

L'étude met également en évidence les mécanismes de régulation sociale mis en place pour encourager la coexistence pacifique. Selon Kakou (2023), les mécanismes sociaux, tels que les forums de discussion et les comités de médiation, semblent importants pour maintenir l'ordre et promouvoir la coopération. À Bobi, ces mécanismes reposent sur des interactions régulières entre agriculteurs et éleveurs, favorisant le dialogue et la compréhension mutuelle. Romdhani (2021) soutient que la communication sociale permet de construire un capital social, essentiel pour la résolution durable des conflits. A Bobi, l'inclusion de toutes les parties prenantes dans les discussions a renforcé la légitimité des décisions prises. Lorsque les communautés locales sont activement impliquées dans la conception et la mise en œuvre de solutions, elles acquièrent un sentiment de légitimité et de propriété vis-à-vis de ces solutions. Cela peut renforcer la confiance et réduire les tensions. Ce qui corrobore avec les mécanismes concrets qui ont été utilisés à Bobi pour garantir la participation active de toutes les parties prenantes. La sous-préfecture de Bobi, située dans le département de Séguéla, a réussi à résoudre ces conflits de manière « participative ». Cette approche, axée sur le développement endogène et la coopération entre les parties prenantes, a été utilisée pour aborder ces conflits de manière durable. Enfin, l'analyse de l'impact des modèles de gestion des conflits sur les relations sociales révèle une amélioration significative de la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs. Des interactions positives contribuent à réduire les malentendus et à renforcer les liens entre les groupes sociaux (Boubacar, 2011). L'étude montre que les initiatives de gestion des conflits à Bobi ont non seulement atténué les tensions, dont l'accent est mis sur la transmission d'informations tout en établissant une relation de partage aux besoins locaux, soutenues par l'ensemble de la communauté. Des auteurs comme Diallo (2009), allant dans le sens de l'étude, soutient que le contenu de l'information est un instrument pour le développement. Il considère que les techniques utilisées pour diffuser des messages précis repose sur la volonté et la participation d'acteurs se regroupant sur un territoire à échelle humaine pour envisager l'avenir de leur communauté.

Les résultats de l'étude indiquent des stratégies de communication ciblées et des mécanismes participatifs pour aboutir à des solutions. Une question centrale demeure : cette approche peut-elle être généralisée à d'autres régions avec des conflits similaires ? Les leçons de Bobi peuvent-elles servir de modèle pour d'autres communautés rurales ? Cela soulève des interrogations sur le partage et la reproduction de ces succès locaux.

Conclusion

Cette étude sur la sous-préfecture de Bobi, en Côte d'Ivoire, relève un modèle de résolution de conflit agriculteurs-éleveurs en suivant la théorie de la communication qui aide à comprendre comment les informations circulent entre les différents acteurs impliqués, comment ils négocient des solutions, et comment les structures de pouvoir et les pratiques culturelles influencent les résultats du processus de gestion des conflits. Ce modèle repose sur des principes de communication bidirectionnelle et participative, qui favorisent la coopération et la résolution des tensions de manière inclusive et adaptée aux réalités locales. Bien que des tensions persistent dans le pays, Bobi montre qu'une coexistence pacifique est possible grâce à des interactions constructives. Les résultats soulignent que l'engagement des parties prenantes et le soutien des autorités locales peuvent transformer les conflits en opportunités de collaboration. Des modèles de gestion de conflits, intégrant des normes sociales et culturelles locales, se révèlent souvent plus efficaces que les interventions extérieures. Les mécanismes de régulation sociale, tels que les comités de médiation, favorisent la confiance et la coopération. Cependant, la question demeure quant à la généralisation de ces pratiques à d'autres régions. Pour reproduire ces modèles, il est important d'impliquer activement les acteurs locaux et de comprendre les dynamiques sociales spécifiques à chaque contexte. L'expérience de Bobi démontre que des stratégies de communication efficaces peuvent renforcer des relations intergroupes harmonieuses.

Références bibliographiques

- BAMBA Ladj, KONAN Kouakou Isidore, TRAORE Née Diarrassouba Matindje, (2022), « Conflits agropastoraux en Côte d'Ivoire (cas de boua) », *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, Volume 5, Numéro 2, 875 – 901.
- BOUBACAR Oumarou (2011), *Pasteurs nomades face à l'État du Niger*, Paris, L'Harmattan, 217-237.
- CHAUVEAU Jean-Pierre (1992), « Le "modèle participatif" de développement rural est-il "alternatif" ? », *Bulletin de l'APAD*, Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/apad.380>
- CHAUVEAU Jean-Pierre, DELVILLE Philippe Lavigne (2013), *Développement participatif*, in casillo i., Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation.
- DIALLO Sounoussy (2009), *Etude sociologique des problèmes liés à la pérennisation des acquis des ONG de développement : cas de l'APROFIG, dans la préfecture de Kankan*, UJNK, Mémoire de Master à l'Université Julius N'yéré de Kankan.
- EKIAN Noël et LIDA Serge (2021), « Appropriation de la gestion des conflits par les villages de la commune de M'batto », Disponible en ligne : uirtus.net/en/2021/07
- GAYE Serigne Bamba (2017), *Conflits entre agriculteurs et éleveurs dans un contexte de menaces asymétriques au Mali et au Burkina Faso*, Nouvelles approches de sécurité collectives, Friedrich-Ebert-Stiftung.
- KAKOU Rébéka (2023), « Perception sociale des mécanismes de règlement des conflits agropastoraux dans le milieu rural dans la région du Bélier (Côte d'Ivoire) », *Revue Togolaise des Sciences*, Vol 17, n°1.
- KOMI Abdoul Karim (2018), « Des conflits violents entre des agriculteurs et des éleveurs africains : de l'(in)hospitalité de et pour ce(ux) qui dérange(nt) », *Revue de l'Institut de Sociologie*, 75-96.

- LEBOVICS Maxime (2007), « Analyse des apports et des contraintes du développement participatif », *Afrique contemporaine*, 3-4 (no 223-224), 403-432.
- OLEH Kam (2016), « Conflits agriculteurs-éleveurs et la problématique de cohésion sociale dans le département de Bouna au Nord-Est de la Côte d'Ivoire », *European Journal of Business and Social Sciences*, Volume 5/Numéro 07, 66 - 78.
- MONT HOREB (2023), « Rapport de Diagnostic du projet PAIBelier dans le district de Yamoussoukro »
- ROMDHANI Ali (2021), « Une dynamique des conflits d'usage. Le rôle de la reconnaissance des valeurs dans les conflits d'élevage », *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales*, 44(3), 121–129.
- REYNAUD Jean Daniel (1999), *Le conflit, la négociation et la règle*, Toulouse, Octarès, « Travail ».
- TANO KOUA Stéphane (2022), *La gestion des conflits dans la région du Gbeke (Côte d'Ivoire)*, thèse, Université Alassane Ouattara -Bouaké.
- TEXIER Jocelyne (2002), *Les concepts de « communauté » et de « société » selon Ferdinand Tönnies : leur application dans le contexte de l'Allemagne wilhelminienne*, Thèse de doctorat, Nantes.
- YALA David (2023), « Conflits agriculteurs – éleveurs: Pourquoi le gouvernement doit se saisir du dossier », Disponible en ligne : <https://www.afrique-sur7.fr/491587-conflits-agriculteurs-eleveurs-pourquoi-le-gouvernement-doit-se-saisir-du-dossier>.